Ville de Neuchâtel

Mobile en entreprise

Boîte à outils

Avril 2013

Mobile en entreprise !

Une bonne gestion des déplacements pendulaires et professionnels améliore l'image environnementale de votre entreprise, la qualité de vie de vos collaborateurs et celle de la collectivité (diminution des émissions sonores, des particules fines, des encombrements routiers et du stress).

Les objectifs de cette brochure sont d'aider les entreprises à identifier les problèmes liés à la mobilité et surtout de leur donner les outils nécessaires à la mise en place d'un plan de mobilité efficace.

Huit domaines d'action allant de la **mobilité douce** à l'**éco-conduite** en passant par les **transports publics**, l'**auto-partage**, le **covoiturage** ou encore la **gestion des places de stationnement** sont présentés dans cette boîte à outils. Il n'est pas nécessaire de recourir à tous les domaines d'action proposés, mais d'avoir une vue d'ensemble des mesures existantes pour mettre en œuvre un plan de mobilité d'entreprise réaliste.

Si chaque entreprise fait un effort, les répercussions positives se feront sentir pour votre entreprise, vos collaborateurs et l'ensemble de la collectivité.

Le Service des transports de la Ville de Neuchâtel vous souhaite une agréable lecture.

Ville de Neuchâtel

Contact Ville de Neuchâtel :
Service des transports
Faubourg de l'Hôpital 2
2000 Neuchâtel
Tél : 032 717 76 75
Fax : 032 717 76 09
Email : pierre-olivier.aragno@ne.ch

Table des matières

Boîte à outils : Mode d'emploi 4
Boîte à outils : Domaines d'action 5
1. Accessibilité de l'entreprise 6
2. Acquisition de véhicules propres ou économes 7
- e'mobile : testez les véhicules routiers efficients 8
- NewRide : testez les deux et trois-roues électriques 9

3. Business car sharing 10
- Mobility car sharing et ses 4 offres business 11

4. Covoiturage 12
5. Eco-conduite 13
6. Places de stationnement 15
- MoS Move Center : gérez votre flotte de véhicules 15
- Parkings P+R (Park+Ride) 16
- Parkings Park+Rail 17
- Solutions pour gérer les place de stationnement à l'interne 18

7. Trafic piéton et cycliste : mobilité douce 19
- Structures existantes pour vélo 20
- Solutions de mobilité douce 21
- Petit plus pour convaincre vos collaborateurs 22

8. Transports publics 23
- Onde Verte : l'abonnement des transports publics régionaux pour vos collaborateurs. 24
- CFF : le Businesstravel pour les entreprises 25
- Subventions de la Ville de Neuchâtel pour les transports publics 26
- Proposer une navette d'entreprise 27
- Transports publics : ce que peut faire votre entreprise 28

Entreprises spécialisées en plan de mobilité 29
Associations spécialisées dans la promotion de la mobilité 30
Prestataires dans le canton 31
Sources 31

Boîte à outils : Mode d'emploi

❖ Fixer des objectifs

La mise en place d'un plan de mobilité requiert le **soutien** de la direction, la participation des collaborateurs et d'un coordinateur, des **objectifs clairs** et un **budget**.

❖ Etablir un diagnostic

Pour dresser **un état des lieux de la mobilité** induite par votre entreprise, consultez vos collaborateurs (via un questionnaire par exemple) afin de prendre en compte leurs besoins et trouver des solutions adéquates.

De nombreux sites internet permettent de dresser un portrait rapide de l'entreprise (www.mobitool.ch, www.mobilitymanagement.be).

❖ Choisir des mesures

Une fois les besoins et objectifs identifiés, sélectionnez les **domaines d'action** les plus adéquats pour y répondre. Combinez différentes **mesures** pour résoudre les problèmes de mobilité et offrir une réponse adaptée à chacun de vos collaborateurs.

❖ Evaluer les mesures

Evaluez ensuite **la faisabilité** du plan de mobilité en incluant les coûts, les difficultés techniques et la réaction des collaborateurs.

❖ Mettre en œuvre les mesures et faire un suivi

La mise en œuvre de ces mesures s'accompagne d'une **campagne d'information** destinée aux collaborateurs.

Mettez en œuvre progressivement les mesures et **adaptez le plan de mobilité** si nécessaire. N'oubliez pas de **rappeler régulièrement** à vos collaborateurs les solutions existantes.

Des entreprises spécialisées dans le domaine de la mobilité vous accompagnent volontiers tout au long de ces étapes (voir p.29).

Boîte à outils : Domaines d'action

Il n'existe pas de solution miracle pour résoudre les problèmes dus à la mobilité. L'objectif de cette boîte à outils est de proposer une palette de mesures permettant d'améliorer la mobilité au sein de votre entreprise.

La situation de chaque entreprise étant unique, les solutions « génériques » proposées ci-après devront impérativement être mises dans leur contexte avant d'être réalisées.

Le tableau ci-dessous présente plusieurs **domaines d'action** (entrées verticales) qui permettent d'améliorer un certain nombre de **situations au sein de votre entreprise** (entrées horizontales).

Domaine d'action / Situation au sein de l'entreprise	Accessibilité de l'entreprise	Acquisition de nouveaux véhicules	Business Car sharing	Covoiturage	Eco-conduite	Gestion du stationnement	Trafic piéton et cycliste	Transports publics
Besoin de véhicules pour les activités de l'entreprise		X	X		X			
Nombre de places de stationnement insuffisant	X		X	X		X	X	X
Déplacements fréquents pour le service à la clientèle et/ou les livraisons		X	X		X			
Volonté de mettre en place un programme de promotion de la santé pour les collaborateurs							X	
Clients réguliers en visite dans l'entreprise	X					X	X	X
Entreprise peu accessible à vélo						X	X	
Mauvaise image environnementale	X	X	X	X	X	X	X	X
Trop peu de clients/collaborateurs/partenaires viennent en transports publics	X						X	X

Tableau 1 : Quel domaine d'action pour quelle situation au sein de l'entreprise ?

Dans les pages suivantes (pp. 6-28) sont détaillés les huit domaines d'action listés dans ce tableau. Chacun propose différentes **mesures** qui peuvent se compléter mutuellement.

1. Accessibilité de l'entreprise

Pour rendre votre entreprise facilement accessible, créez un plan d'accès adapté : **celui-ci ne doit pas seulement prendre en compte la voiture, mais également les transports publics (et leurs horaires), le vélo et la marche à pied.** Cette mesure simple permet de désengorger vos places de stationnement et d'améliorer l'image de votre entreprise.

Plus votre plan d'accès sera étoffé, plus vos clients/visiteurs auront le choix. Encouragez-les par exemple à emprunter les transports publics en incluant sur votre site internet, dans vos brochures, vos courriers, etc., des informations complémentaires, tels que les horaires et la localisation des arrêts des transports publics, les itinéraires cyclables et les zones de stationnement deux-roues, etc.

Accès en transports publics

Incitez vos collaborateurs et clients à emprunter les transports publics en indiquant les gares et arrêts de bus se situant dans un rayon de 300 à 500 mètres sur votre plan d'accès.

Surtout, pensez à rendre compatible vos rendez-vous professionnels avec les horaires de transports publics.

Accès piéton

Toute personne effectue la dernière partie de son trajet à pied : cet accès est donc primordial (voir p. 19).

Accès à vélo

Sélectionnez les routes disposant de pistes cyclables et/ou les routes secondaires moins fréquentées et mentionnez-les sur votre plan d'accès. L'idéal est également d'aménager des parkings à vélo (si possible sécurisés) à proximité de l'entreprise (voir pp. 19-22).

2. Acquisition de véhicules propres ou économes

Lorsque l'acquisition de nouveaux véhicules est nécessaire, **remplacez progressivement votre flotte par des véhicules économes en énergie :** choisissez des véhicules au gaz naturel, électriques, hybrides, aux biocarburants, au bioéthanol ou brûlant tout simplement très peu de carburant. Si le coût initial est supérieur à celui d'un véhicule standard, il existe de nombreux avantages :

Réduction des coûts de la taxe de circulation

Les véhicules électriques, au biogaz ou gaz naturel bénéficient de 50% de réduction sur la taxe de circulation dans le canton de Neuchâtel.

Attention: Les véhicules hybrides et bivalents (essence et gaz naturel) ne sont pas concernés par cette mesure.

Réduction des frais de carburant

Les frais de carburant sont inférieurs à ceux des véhicules traditionnels.

Infrastructures existantes : bornes électriques

Vous trouverez toutes les bornes sur : www.lemnet.org

Santé du personnel

La diminution des nuisances sonores et des émissions de gaz polluants réduit le stress au travail.

Infrastructures existantes : compression de gaz naturel

- Neuchâtel (Garage Senn)
- La Chaux-de-Fonds (Garage Bonny)

Voir aussi www.vehiculeagaz.ch.

Image de l'entreprise

L'utilisation de véhicules propres améliore l'image de votre entreprise.

Pour vous aider :

➢ e'mobile : testez les véhicules routiers efficients

L'association e'mobile promeut les véhicules routiers efficients et/ou utilisant des carburants issus de matières premières renouvelables. Elle organise des essais de véhicules et publie un catalogue chaque année.

Garages auto gaz/électrique/hybride dans le canton

Citroën : Hybride et électrique		
Arc Automobiles Apollo SA	Route de Neuchâtel 032 847 08 35	2022 Bevaix www.citroen.ch
Fiat : gaz naturel		
Garage Cambria	rue des Battieux 29 032 731 75 73	2000 Neuchâtel
Garage Proietti	Bd des Eplatures 51 032 924 54 44	2300 La Chaux-de-Fonds
Ford : Bioéthanol		
Garage des Trois Rois SA	Pierre-à-Mazel 11 032 721 21 11	2002 Neuchâtel www.3rois.ch
Garage des Trois Rois SA	Bd des Eplatures 8 032 926 81 81	2304 La Chaux-de-Fonds www.3rois.ch/ford/accueil.php
Honda : Hybride		
Garage des Jordils SA	route du vignoble 13 032 843 03 23	2017 Boudry www.honda-neuchatel.ch
Garage des Eplatures Haag SA	Bd des Eplatures 25-27 032 925 08 08	2304 La Chaux-de-Fonds www.honda-eplatures.ch
Opel : gaz naturel		
Garage Lanthemann	ch. des Echelles 1 032 843 44 44	2016 Cortaillod www.garages-lanthemann.ch
Garage Bonny	Rue du collège 22 032 967 90 90	2300 La Chaux-de-Fonds www.bonny.ch
Peugeot : Hybride et électrique		
Garage Claude Mosset	Rue des parcs 147 032 729 35 35	2000 Neuchâtel www.garagemosset.ch
Renault : Electrique		
Garage Robert SA	Route de Boudry 11 032 730 40 40	2016 Cortaillod www.garage-robert.ch
VW : gaz naturel/ biogaz		
Automobiles Senn SA	Pierre-à-Mazel 25 32 723 97 97	2000 Neuchâtel www.sennautos.ch

Pour vous aider :

➢ NewRide : testez les deux et trois-roues électriques

L'association NewRide promeut les deux et trois-roues électriques. Sur demande, NewRide organise des journées de test dans les entreprises (prestation gratuite pour les entreprises en ville de Neuchâtel).

Les deux et trois-roues électriques sont **silencieux**, peu gourmands en espace et plus **rapides** sur de courtes distances et en milieu urbain.

Revendeurs NewRide dans le canton de Neuchâtel :

Waelti SA	Goutte d'Or 17 032 724 59 70	2000 Neuchâtel
Frenetic Bikes	Clos-Roset 2 032 841 40 09	2015 Areuse www.freneticbikes.ch
LocoEmotion	Avenue Soguel 10c 032 861 49 61	2035 Corcelles www.locoemotion.ch
Seven Sports SA	Bd. des Eplatures 46 032 926 12 10	2300 La Chaux-de-Fonds www.sevensports.ch
Coop Bau+Hobby	Avenue Léopold Robert 151 032 924 97 30	2300 La Chaux-de-Fonds www.coop.ch/bauundhobby
Pro Shop SA	Boulevard de la Liberté 1 032 926 52 61	2300 La Chaux-de-Fonds www.proshopsport.ch

Contact e'mobile :
Association e'mobile
Pavillonweg 3
Case postale 6007
3001 Berne

Tél 031 560 39 93
Fax 031 560 39 91
www.e-mobile.ch
info@e-mobile.ch

Contact NewRide :
Plateforme NewRide romande
c/o Ville de Neuchâtel
Service des transports
Fbg de l'Hôpital 2
2000 Neuchâtel
Tél 032 717 77 73
Fax 032 717 76 09
www.newride.ch
info@newride.ch

3. Business car sharing

Le *carsharing* (ou auto-partage) est particulièrement adapté aux **trajets professionnels au sein de l'entreprise** (et non pendulaires). Il présuppose l'adhésion de l'entreprise à une société d'auto-partage telle que «Mobility car sharing». Cette solution permet d'utiliser un parc de véhicules et une infrastructure existants : nul besoin de se soucier de la gestion et de la maintenance d'une flotte de véhicules d'entreprise.

La société coopérative Mobility met à disposition des véhicules de toute catégorie (de la smart au minibus en passant par les voitures «haut de gamme»). Outre les frais d'adhésion, cette solution n'occasionne de coût que lorsqu'elle est effectivement utilisée et est souvent plus avantageuse que les systèmes de défraiements kilométriques usuellement pratiqués.

Solutions existantes

Participer en inscrivant l'entreprise à l'une des quatre offres proposées par Mobility Business car sharing (détail : p. 11).

Encourager les employés à utiliser Mobility pour leurs déplacements professionnels. Même sans être client, l'entreprise peut par exemple offrir à ses collaborateurs un lot de 100 chèques d'une valeur totale de CHF 5'000.- au prix de CHF 4'500.-

Moyens existants

Mobility car sharing : l'auto-partage permet de disposer, 24h/24, d'une voiture en libre service, sans supporter les inconvénients financiers ou de stationnement. Voir offre p. 11.

Contact Mobility :
Mobility car sharing
Clients business :
Tél : 0848 824 812
Fax : 041 248 27 63
info@mobility.ch
business-carsharing@mobility.ch
www.mobility.ch

Pour vous aider :

➢ Mobility car sharing et ses 4 offres business

Mobility-Basic : offre idéale pour les entreprises qui souhaitent avoir recours occasionnellement au parc de 2'600 véhicules Mobility en Suisse.

Mobility-Plus : accès aux 2'600 véhicules Mobility + véhicules réservés spécialement pour votre entreprise durant au moins 32 heures par semaine.

Mobility-Master : mêmes avantages tarifaires que Mobility-Plus + possibilité de stationner le véhicule Mobility dans un endroit moins fréquenté (p. ex. siège de l'entreprise ou zone industrielle).

Mobility-Exclusive : offre pour les entreprises souhaitant bénéficier d'une offre flexible 24h/24. Le véhicule est stationné sur le site de l'entreprise et réservé exclusivement pour les collaborateurs. Il est équipé selon les souhaits de l'entreprise et peut être utilisé comme support publicitaire. L'entreprise bénéficie en outre des tarifs Mobility-Plus pour les trajets effectués avec les 2'600 autres véhicules de la flotte.

Exemple de prix en CHF (sous réserve de modification)

Catégorie de véhicule	Activité	Jour	Durée	Km	Prix* Basic	Prix* Plus, Master, Exclusif
Micro (p.ex. Smart)	Séance	Mardi	2h	20	14.90	13.35
Combi (p.ex. break)	Visite client	Jeudi	3h	50	39.85	27.65

*Inclus dans le prix: Centrale de services 24h/24, carburant, nettoyage intérieur et extérieur du véhicule, contrôle technique, service, réparations, changement des pneumatiques, assurances, impôt sur les véhicules à moteur, vignette d'autoroute, administration et TVA (sous réserve de modifications de prix).

4. Covoiturage

On entend par covoiturage le **partage d'une voiture entre pendulaires** – en tant que passager ou conducteur. Cette solution a un sens lorsque deux ou plusieurs collaborateurs font le même trajet (ou au moins une partie du trajet) pour se rendre au travail. Ils utilisent ainsi une seule voiture et font une **économie de coûts** de transport. Grâce à cette mesure, vos employés contribuent à désengorger le trafic, ainsi que les **places de stationnement** de votre entreprise.

Le covoiturage repose sur l'utilisation des voitures privées des employés. Votre entreprise a plusieurs leviers d'action pour inciter les collaborateurs à y recourir :

Inscrire l'entreprise sur une plateforme de covoiturage et inciter les collaborateurs à l'utiliser.

Favoriser le stationnement pour les personnes recourant au covoiturage (par exemple en aménageant des places réservées proche de l'entrée de l'entreprise).

Proposer une aide au regroupement afin que les personnes puissent trouver facilement un ou plusieurs partenaires de covoiturage (tableau d'affichage, site Intranet, logiciel de covoiturage).

Réduire le nombre de places de stationnement disponibles ou les rendre payantes (p. 18).

Plateformes régionales de covoiturage existantes (internet) :
www.neuchatel-covoiturage.ch
www.covoiturage.arcjurassien.com
www.e-covoiturage.ch

5. Eco-conduite

L'éco-conduite est une méthode simple permettant de **réduire jusqu'à 15 % la consommation** d'essence et les émissions de gaz polluants.

Ce type de conduite plus uniforme et privilégiant l'anticipation, permet aussi de **diminuer le stress au volant, l'usure de la voiture** et d'**augmenter la sécurité sur la route**.

Pour vous aider :

Inviter l'association Eco-Drive (prestation payante) au sein de votre entreprise pour que vos collaborateurs puissent être sensibilisés à une technique de conduite écologique sur un simulateur.

Contact :
Quality Alliance Eco-Drive
Bahnhofstrasse 10
6370 Stans
Tél : 041 240 48 18
Fax : 041 610 60 93
www.eco-drive.ch

Offrir des cours d'éco-conduite à vos collaborateurs ou participer à leur financement.

Contact :
Association Transport et Environnement (ATE)
Tél : 0848 611 613
Fax : 0848 611 612
www.ate.ch

Contact :
Test&Training Touring Club Suisse (TCS), Centre de conduite et de sécurité
Tél : 058 827 23 97
Fax : 058 827 51 03
www.tcs.ch

Astuces d'Eco-drive pour faire des économies en voiture :

- Enlevez les porte-bagages s'ils ne se sont pas utilisés.
- Ne transportez **pas de charges inutiles**.
- Une pression des pneus supérieure de 0,5 bar à celle recommandée par le fabriquant permet d'économiser environ 3% de carburant. Vérifiez la pression tous les mois.
- Lors d'un arrêt de 10 secondes ou plus, **arrêtez le moteur**. Toujours arrêter le moteur, sauf si l'on se trouve en tête de colonne.
- Utilisez la **climatisation modérément**. Le dégivrage de la lunette arrière, le chauffage des sièges et les phares supplémentaires consomment du carburant.
- Utilisez le **régulateur de vitesse** : il permet de rouler de manière plus régulière et décontractée et, par conséquent, de réduire sa consommation de carburant.
- Roulez avec une voiture équipée d'une boîte à vitesse automatique.

Quelques bases d'éco-conduite :

- Démarrez sans mettre de gaz.
- Passez rapidement la deuxième vitesse : ne roulez en première que sur la distance équivalant à la longueur d'une voiture.
- **Passez rapidement au rapport supérieur**, 2500 t/min au max. (et rétrogradez le plus tard possible) : avec un moteur diesel, passez déjà la vitesse supérieure vers 1500 t/min.
- **Roulez avec le rapport de vitesse le plus élevé possible** : La plupart des voitures peuvent rouler en 5ème en ville.
- **Anticipez et évitez les à-coups** : vous changerez moins de vitesse et roulerez de manière plus économe.

6. Gestion du stationnement

La gestion des places de stationnement est la pierre angulaire pour les entreprises souhaitant mettre en place un plan de mobilité cohérent et efficace. La mise à disposition de places de stationnement gratuites renforce l'utilisation de la voiture. Par contre, en réduisant le nombre de places de parc, vous créez de nouveaux espaces et incitez vos collaborateurs à se déplacer autrement. Par la même occasion, le trafic motorisé est diminué ainsi que les nuisances qui en découlent.

Gérer le stationnement des pendulaires :

Il existe de **nombreuses solutions**, même pour les collaborateurs dont le domicile n'est pas connecté aux transports publics.

- Inciter les collaborateurs mal desservis en transports publics à recourir aux parkings de type **P+R** (p. 16) ou **Park+Rail** (p.17) en périphérie, pour faire les derniers kilomètres en transports publics.
- Attribuer les places de parc selon des **critères** bien définis (p. 18)
- **Louer** les places de stationnement à des prix variables selon le type et/ou le lieu de l'emplacement (p. 18).

Gérer la flotte de véhicules professionnels :

La gestion de la flotte de véhicules d'entreprise ne passe pas seulement par le choix des véhicules (p.8-9), mais également par son optimisation.

➢ MoS Move Center : gérez votre flotte de véhicules

MoS Move Center, est une plateforme en ligne qui associe la flotte de véhicules de l'entreprise, à une centrale de covoiturage et aux données des transports publics. Cette plateforme permet d'optimiser le rendement du parc de véhicules et donc de réduire son coût.

Contact :
Mobility Solution AG
Stöckackersrasse 50
Tél 0800 667 277
www.mobilitysolutions.ch/fr
mobilitysolutions@post.ch

Autres parkings à votre disposition :

➢ Parkings P+R (Park+Ride)

Les Communes du Littoral Neuchâtelois (COMUL) ont mis en place un réseau de **parkings d'échange** gratuits permettant à vos collaborateurs de stationner à proximité d'un **arrêt de transports publics** pour pouvoir rallier leur lieu de travail confortablement.

L'accès aux P+R de la COMUL est réservé aux **pendulaires** titulaires d'un abonnement mensuel ou annuel des transports publics englobant les zones 10 et 11 de la communauté tarifaire « Onde Verte » ou d'un abonnement général CFF annuel.

500 places de stationnement gratuites réparties en 9 zones sont disponibles :

Vignette d'accès aux P+R de la COMUL
(sauf P+R Nid-du-Crô) :
www.transn.ch
info@transn.ch

Les places P+R se situent aux arrêts de transports publics suivants :

Sur le littorail :
Colombier, gare du tram (25 places)
Colombier, Bas-des-Allées (15 places)
Auvernier, Fontenette (6 places)
Auvernier, port (14 places)
Areuse (20 places)

Sur les ligne de bus :
Ligne 1 : Port d'Hauterive (30 places)
Ligne 7 : Hauterive, (6 places)
Ligne S, 9 : Pierre-à-Bot (47 places)

Badge d'accès au P+R du Nid-du-Crô
(réservé aux non-résidents de la ville de Neuchâtel)
Tél. 032 722 22 22
www.policeneuchatel.ch

Sur la ligne de bus :
Ligne 11 : Nid-du-Crô (337 places)

Autres parkings à votre disposition :

➢ Parking Park+Rail

Les compagnies ferroviaires CFF et BLS mettent à disposition de leurs clients des **places de stationnement** P+Rail à **proximité des gares.**

L'accès aux P+Rail est réservé aux titulaires d'un abonnement mensuel ou annuel des transports publics d'une communauté tarifaire ou d'un abonnement général CFF annuel.

Exemples de tarifs en 2013 : prix disponibles au jour, au mois ou à l'année (sous réserve de modification) :

Gare	Jour	Mois	Année	Nb de places
Neuchâtel	12.-	140.-	1400.-	190
Bienne	8.-	80.-	800.-	140
Yverdon-les-Bains	8.-	60.-	600.-	240
La Chaux-de-Fonds	6.-	60.-	600.-	46
Neuchâtel Serrières	5.-	50.-	500.-	22
Ins	6.-	40.-	400.-	145
Marin-Epagnier	6.-	30.-	300.-	18

Pour plus de renseignements : www.cff.ch, www.bls.ch ou directement au guichet de la gare CFF/BLS la plus proche.

Solution pour les places de stationnement :

➢ Gérer les places de stationnement à l'interne

Contrainte spatiale :
Géré les places de stationnement en pool afin d'optimiser les taux d'occupation des places. Attribuez les places de stationnement selon une liste de critères bien définis. Voici quelques exemples :

Prendre en considération la **distance** entre le domicile et le travail…

… et/ou la différence entre la **durée** du trajet en voiture et en transports publics.

Favoriser les collaborateurs qui recourent au **covoiturage**… (p. 12)

… et/ou les personnes à **mobilité réduite.**

Privilégier les places de stationnement nécessaires à **l'exploitation.**

Contraintes économiques :
La mise à disposition des places de stationnement pour vos collaborateurs engendre des **frais :** les **taxes** devraient donc couvrir ces frais.

Les revenus ainsi générés peuvent permettre de **promouvoir** d'autres formes de **mobilité** : p. ex. subventions pour les collaborateurs utilisant les transports publics (p. 23) ou le vélo (p. 19), participation à un système de car sharing (p. 11) ou à d'autres formes de mobilité.

Les taxes peuvent être définie selon la **proximité** de la place ou sa qualité (couvert, garage)…

… Elles peuvent aussi prendre en compte la **distance** domicile-travail.

Ces taxes incitent vos collaborateurs à recourir au **covoiturage** (p. 12)

7. Trafic piéton et cycliste : mobilité douce

En sécurisant l'accès pour les piétons et les cyclistes, vous contribuez à améliorer la santé de vos collaborateurs tout en soutenant deux formes de mobilité particulièrement respectueuses de l'environnement.

Une promotion durable du vélo dans une entreprise implique la mise en place d'une infrastructure parfaitement adaptée à celui-ci, ainsi que des actions et des incitations répétées sur le lieu de travail.

Ces deux modes de déplacement sont particulièrement bien adaptés aux déplacements urbains, car ils permettent des gains de temps considérables.

Sachant que 30 minutes d'exercice physique quotidien sont indispensables à une bonne santé, un trajet aller-retour de deux fois 15 minutes (soit 1km de marche à pied ou 3.5km à vélo) ne pourra qu'être bénéfique à vos employés !

Finalement, vos employés, vos clients et les visiteurs rejoignent toujours votre entreprise à pied ; que ce soit depuis une place de stationnement, un arrêt de bus ou un parking à vélo. Un accès aménagé et sécurisé pour les piétons est donc primordial (p. 6).

➢ Structures existantes pour vélo

Le vélo offre un gain de temps considérable pour tout déplacement dans un rayon de 5km. La Ville de Neuchâtel s'engage depuis plusieurs années pour améliorer le confort des cyclistes :

Une vélostation dès août 2013 : la Ville met à disposition des cyclistes une vélostation à la gare CFF de Neuchâtel. Les vélos seront garés dans un local sécurisé et à l'abri des intempéries.

Neuchâtelroule : la Ville met à disposition une flotte de vélos en location. En juin 2013, Neuchâtelroule élargit son offre : les vélos seront disponibles toute l'année, 7j/7 et 24h/24 dans six stations automatisées réparties sur le territoire communal. À la station du Port, des collaborateurs sont présents pour accueillir les clients.

Contact Neuchâtelroule :
Faubourg de l'hôpital 2
2000 Neuchâtel
032 717 77 75
http://www.neuchatelroule.ch

Figure 1: stations de Neuchâtelroule (sous réserve de modifications)

➢ Solutions de mobilité douce

- Promouvoir le vélo et la marche à pied en identifiant les accès sécurisés menant à l'entreprise. Mettre en place une infrastructure adéquate et motiver les collaborateurs.
- Valoriser et renforcer l'aspect **promotion de la santé** par la marche et le vélo.
- Mettre en place un **plan d'accès** spécifiquement pour la mobilité douce et participer à l'aménagement d'itinéraires sûrs et conviviaux. (voir p. 6)
- Mettre à disposition des places de **stationnement sécurisées** pour les vélos, proches des entrées de votre entreprise. Si possible, aménager des vestiaires, des casiers et éventuellement des douches.
- Acquérir une **flotte** de vélos de service (éventuellement des vélos électriques, voir p. 8).
- Participer à **Neuchâtelroule** en implantant une borne de vélos en libre service sur votre site ou en rejoignant les sponsors de cette action (contact p. 20).

Sur demande, **NewRide**, le programme de promotion des deux-roues électriques, organise un stand d'information où les collaborateurs ont la possibilité d'essayer des vélos électriques. Ces véhicules sont non seulement idéals pour vos employés qui habitent dans un rayon de 5-20km du lieu de travail, mais ils sont également bien adaptés à la topographie régionale pour les déplacements professionnels (contact p. 9).

➢ Petit plus pour convaincre vos collaborateurs:

Pour inciter vos collaborateurs à se rendre au travail en vélo, vous avez plusieurs solutions à moindre coût :

- Proposer **des bons de réduction** à l'achat d'un vélo ou sur les services d'entretien pour les employés qui utilisent ce moyen de transport pour se rendre au travail.
- Prévoir des **alternatives** pour les jours de pluie, le transport de matériel, etc. (par exemple le remboursement des billets de transports publics).
- Subventionner l'achat d'un **abonnement** de transports publics pour vélo.
- Organiser une **loterie** chaque semaine/mois : si le collaborateur tiré au sort s'est déplacée en mobilité douce/transport public durant une semaine/mois, il empoche la mise. Dans le cas contraire, la cagnotte sera complétée et reportée au prochain tirage au sort.

Participer à **bike to work** du 1er au 30 juin : bike to work est une action nationale destinée à promouvoir le vélo en entreprise. En juin, quelques 50'000 pendulaires parcourent au moins une partie du trajet domicile-travail à vélo.

Contact :
PRO VELO Suisse
Bike to work
Case postale 6711
3001 Berne
Tél : 031 318 54 13
www.biketowork.ch/fr
info@biketowork.ch

8. Transports publics

La Suisse dispose d'un système de transports publics (TP), dont la densité et la qualité sont uniques au monde. Si tous les passagers d'un bus roulaient en automobile, il faudrait 60 voitures pour les transporter !

La promotion des TP est la mesure qui obtient généralement le plus de succès auprès des employés. Cela implique, évidemment, la proximité d'arrêts de bus ou de tram (à max. 300m de l'entreprise) ou de gares ferroviaires (à max. 500m). Sinon, vous pouvez recourir aux navettes d'entreprises (p. 27).

Des connexions **rapides et directes** entre l'entreprise et le domicile des collaborateurs et une image positive des TP au sein de l'entreprise sont des conditions essentielles à la **promotion des TP**.

Des incitations, telles qu'une participation à l'achat d'un abonnement régional (Onde Verte, p.24) ou national (CFF, p.25), permettent d'augmenter le nombre d'utilisateurs des TP au sein de l'entreprise et de conforter dans leur choix ceux ayant déjà fait ce pas.

L'intégration des transports publics dans votre plan de mobilité est une solution permettant :

- de répondre au problème du nombre de places de stationnement,
- d'améliorer la **qualité de vie** et de travail de vos collaborateurs (diminution des nuisances sonores, des émissions polluantes et du stress) et
- d'améliorer **l'image** de l'entreprise.

Astuce : Un plan d'accès à l'entreprise qui intègre les transports publics n'est efficace que si les employés peuvent adapter leurs emplois du temps à celui des horaires. Il en va de même pour les rendez-vous professionnels pris au sein de l'entreprise.

Transports existants ou à créer

➢ Onde Verte : l'abonnement des transports publics régionaux pour vos collaborateurs.

Onde Verte est une communauté tarifaire regroupant les différentes sociétés de transport en commun du canton de Neuchâtel. Des prix préférentiels sont accordés aux entreprises travaillant en partenariat avec Onde Verte. Les abonnements couvrent le canton et les régions limitrophes.

Voici un exemple d'offres :

L'abonnement "**Inter**" Neuchâtel - Bienne donne droit au libre parcours entre les gares des deux villes ainsi que dans la zone 10 de la communauté Onde Verte et dans les zones 10 et 11 de la communauté Abo Zigzag. Disponible au guichet de la gare CFF de Neuchâtel.

Le **JobAbo Onde Verte** est un abonnement annuel à prix préférentiel basé sur un partenariat «entreprise - Onde Verte» permettant d'emprunter tous les transports publics (train, bus, car) à l'intérieur du périmètre d'Onde Verte.

Contact Onde Verte :
Case postale 2776
2001 Neuchâtel
Tél : 032 720 06 58
www.ondeverte.ch
info@ondeverte.ch

Pour les collaborateurs en provenance de **France** voisine, il existe des abonnements mensuels particuliers.

Contact :
TER Franche comté
BP 71 273
25005 Besançon Cedex 3
Tél : +33(0)800 802 479

Contact :
Gare de Morteau
Tél : +33 (0)381 671 594

Transports existants ou à créer

➢ CFF : le Businesstravel pour les entreprises

Les CFF offrent des avantages aux entreprises s'inscrivant à son offre en ligne www.businesstravel.ch.

Cette inscription permet à l'entreprise d'avoir une vision d'ensemble des coûts de déplacement en transports publics.

Avantages pour votre entreprise :
- Aucun investissement ni infrastructure spéciale nécessaires pour gérer efficacement les déplacements des collaborateurs.
- Abaissement du coût administratif en raison d'un décompte anticipé de la TVA, décompte tous les 14 jours. Statistiques à disposition, aperçu détaillé du chiffre d'affaire.
- Système de rabais dès CHF 10'000.- d'achat par année.

Avantages pour vos collaborateurs :
- Possibilité d'acheter et d'imprimer les billets de train 24h/24 jusqu'au départ du train
- Disparition des décomptes manuels de frais.

Contact CFF :
Hochschulstrasse 6
3000 Berne
Tél : 051 220 11 11
www.cff.ch/voyages-d-affaires.html
ou directement au guichet de la gare CFF/BLS la plus proche.

AG pour apprentis :
Prix spécial pour les entreprises choisissant de remettre un abonnement général à tous leurs apprentis. Contrat sur trois ans et valable uniquement en 2ème classe: CHF 1'800.-/an

Promotion des transports publics par la Ville

➢ Subventions de la Ville de Neuchâtel pour les transports publics

La Ville de Neuchâtel accorde à ses **résidents** une réduction à l'achat d'un abonnement Onde Verte (annuel ou mensuel) ou abonnement général CFF (annuel uniquement). Cette subvention ne concerne que les **abonnements plein tarif** de la catégorie adulte.

- Abonnement annuel : réduction de CHF 153.-
- Abonnement mensuel : réduction de CHF 17.-

Bon de réduction à retirer avant l'achat de l'abonnement au guichet du Contrôle des habitants.

En bonus : une offre de la Navigation accompagne le bon de réduction !

Contact :
Contrôle des habitants
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
2000 Neuchâtel
Tél : 032 717 77 17
www.neuchâtel-mobilité.ch

Astuce :

La Ville de Neuchâtel est consciente que certains collaborateurs sont mal reliés au réseau des transports publics, c'est pourquoi elle encourage les automobilistes non-neuchâtelois à stationner dans les parkings d'échange (P+R) (conditions voir p.16). Ces parkings permettent aux collaborateurs de laisser leur voiture en périphérie et de se rendre au travail en transports publics.

Transports existants ou à créer

➢ Proposer une navette d'entreprise

Les navettes d'entreprise peuvent constituer **le lien manquant** entre votre entreprise et une gare ou fonctionner comme les bus de ramassage scolaire, c'est-à-dire relier des lieux de forte concentration d'employés à votre entreprise. Elles une solution idéale si votre entreprise est **difficilement accessible en transports publics** ou si les horaires ne correspondent pas à ceux de vos employés (équipes de nuit, etc.).

Il est indispensable de connaître les horaires des transports publics et/ou le lieu de domicile de vos collaborateurs. Vous pourrez ensuite ajuster les horaires et les parcours des navettes.

Des **sociétés de transport** proposent ces services à l'image de :

transN :
www.transn.ch

Taxi bleu :
www.taxi-bleu.ch

Taxi Roland
www.taxisroland.ch

TaxiCab :
www.taxicab.ch

L'union fait la force : coordonnez-vous avec vos voisins qui font face à la même problématique et essayez d'organiser des navettes partagées afin d'optimiser leur financement et leur utilisation.

Astuce
Par souci d'économie, il est envisageable d'investir dans vos propres véhicules pour mettre en place un **Van-pooling** : ce sont alors vos collaborateurs qui conduisent le bus-navette. Ce système génère des économies (pas besoin d'employer un chauffeur professionnel) et offre une plus grande flexibilité.

➢ Transports publics : ce que peut faire votre entreprise

En plus des offres proposées par la Ville de Neuchâtel, Onde Verte et les CFF, votre entreprise peut encourager ses employés à prendre les transports en commun avec les mesures suivantes :

- **Informer** les employés concernant les horaires et la desserte des transports publics (panneaux, horaires, itinéraires).
- **Aménager** les horaires de travail des collaborateurs en fonction de ceux des transports publics ou généraliser les horaires libres.
- Encourager les employés à participer à **l'action Anti smog** du 1er juin au 31 juillet : en déposant leur plaque de voiture au Service des automobiles durant un mois, les collaborateurs qui n'utilisent normalement pas les transports publics reçoivent une réduction de 70% sur l'abonnement Onde Verte mensuel. Plus d'informations sur www.ne.ch/antismog
- Négocier **l'amélioration de la desserte** auprès de votre communes (augmentation de la fréquence, modification des horaires, création d'un arrêt proche de l'entreprise, etc.). Eventuellement se concerter avec les entreprises voisines pour avoir plus de poids.
- Offrir aux collaborateurs une **participation à l'achat** des abonnements de transports publics régionaux ou nationaux.
- **Garantir une solution de retour** en cas d'heures supplémentaires ou en cas d'urgence (bons pour une course de taxi).

Entreprises spécialisées en plan de mobilité

Pour les grandes entreprises, il est conseillé de mettre en place un plan de mobilité en collaboration avec des entreprises spécialisées dans ce domaine. Voici quelques exemples :

Entreprises francophones :

Büro für Mobilität AG
Hirschengraben 2
CH-3011 Berne
Tel : 031 311 93 63
E-mail : mail@bfmag.ch

Citec Ingénieurs Conseils SA
Route des Gouttes-d'Or 40
2000 NEUCHÂTEL
Tel : 032 854 20 79
Fax : 032 853 56 60
E-mail: citec@citec.ch

Mobilidée sàrl
Avenue du Mail 1
1205 Genève
Tél: 022 321 23 77
Fax: 022 321 23 74
Email : info@mobilidee.ch

Mobilservice
Hirschengraben 2
3011 Bern
Tél : 022 809 02 59
redaction@mobilservice.ch
info@mobilservice.ch

Transitec Ingenieurs-Conseils SA
Avenue Auguste-Tissot 4
1006 Lausanne
Tél : 021 652 55 55
Fax : 021 652 32 22
lausanne@transitec.net

Entreprises Germanophones :

Rundummobil
Schulhausstrasse 2
3600 Thoune
Tél : 033 334 00 20
E-mail : info@rundum-mobil.ch

Verkehrsteiner
Hardeggerstrasse 12,
3008 Bern
Tél: 031 372 70 90,
Fax: 031 372 70 89
Email: info@verkehrsteiner.ch

Associations spécialisées dans la promotion de la mobilité

Les associations suivantes s'engagent dans la promotion de la mobilité dans le canton de Neuchâtel ou en Suisse (automobile, transports en commun et mobilité douce).

ATE : Association Transports et Environnement, Section NE
Rue Louis-Favre 1
2000 Neuchâtel
Tél : 032 724 28 28
Fax : 032 724 28 80
info@ate-ne.ch

PRO VELO : Neuchâtel
Hôtel des Associations
Rue Louis-Favre 1
2000 Neuchâtel
www.proveloneuchatel.ch

Mobilité piétonne : Association suisse des piétons
1000 Lausanne
Tél : 043 488 40 35
Fax : 043 488 40 39
secretariat@mobilitepietonne.ch

TCS : Touring Club Suisse, Section NE
Rue de l'industrie 2
2046 Fontaines
Tél : 032 853 36 49
Fax : 032 853 67 17
sectionne@tcs.ch
www.tcsne.com

Prestataire dans le canton :

Les entreprises ci-dessous mettent en place des bornes de recharges électriques.

Viteos
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel
Tél : 032 886 01 00
Fax : 032 886 02 59
www.viteos.ch

Sources :

www.mobilitymanagement.be/index.htm
www.neuchatel-mobilite.ch
www.mobilservice.ch
www.proofit.ch
www.unige.ch
www.ne.ch

Vous avez une idée, une astuce ou un complément d'information ? N'hésitez pas à les partager :

Ville de Neuchâtel
Service des transports
Faubourg de l'Hôpital 2
2000 Neuchâtel
Tél : 032 717 76 75
Fax : 032 717 76 09
pierre-olivier.aragno@ne.ch